

Ecole élémentaire de Chauffailles – Année scolaire 2020-2021.  
Conseil d'école N°2.

Mardi 9 mars de 18 h à 19h30.

Présents :

Municipalité : M Andrevon François, adjoint aux affaires scolaires.

Parents : Mme Chellali Salima, M Georges Camille.

DDEN : Georges Perrayon.

Enseignants : Mme Doldinger Chantal, M Luccioni Paul .

Ordre du jour : La carte scolaire, les rythmes scolaires, les travaux, l'équipement informatique, le protocole sanitaire, les questions des parents élus (restaurant scolaire, voirie et masques).

En raison de la crise sanitaire, ce conseil d'école s'est tenu à effectif réduit.

Pour que chacun puisse s'exprimer et voter, notamment sur la question des rythmes scolaire, nous avons organisé un vote par procuration.

**La carte scolaire.**

Récemment, nous avons eu confirmation que les six postes de l'école Gabrielle Colette seront maintenus.

Comme cette année, nous aurons l'an prochain d'excellentes conditions de travail. Les classes ne seront pas surchargées (moins de 20 par classe), nous pourrons répondre plus facilement aux besoins de chaque enfant et individualiser plus facilement le travail.

20 CP devraient venir de l'école Bourgogne pour un départ de 17 CM2.

Dernièrement, nous avons eu de nouvelles inscriptions.

Nos effectifs à la rentrée 2021 devraient rester stables ou en légère augmentation.

**Les rythmes scolaires.**

En 2017, après concertation des parents et de la municipalité, l'école Gabrielle Colette, avait décidé d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours et non pas sur 4,5 jours d'école.

Cette décision était valable trois ans. Cette année, nous devons nous repositionner par rapport à l'organisation de la semaine scolaire pour les trois années à venir.

Deux solutions s'offrent à nous :

- garder le rythme de 4 jours avec les horaires habituels, 8h45-11h45 et 13h30-16h30.
- passer sur un rythme à 4,5 jours avec école le mercredi ou le samedi matin et allègement des horaires le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 45 minutes.

Résultat du vote : A l'unanimité, parents, enseignants, municipalité et DDEN ont voté pour la semaine à 4 jours.

**Les travaux.**

Tout le bâtiment Gorce va être rénové : L'intérieur et l'extérieur (fenêtres, isolation...) Les travaux débiteront en juillet et ne seront pas finis pour la rentrée de septembre. Tout sera fait pour assurer la sécurité des enfants pendant les travaux.

Il nous faudra trouver des solutions pour la classe du maître E et la classe occupée actuellement par Mme Bailly. La municipalité doit en discuter le 18 mars.

Une salle du bâtiment Jules Ferry qui était en très mauvais état va être rénovée entièrement pour accueillir une classe.

**L'équipement informatique.**

L'acquisition par les élèves de compétences numériques au sein de différents domaines d'enseignement est un enjeu important.

Il y a cinq domaines de compétences : information et données, communication et collaboration, création de contenus, environnement numérique, protection et sécurité.

A chaque domaine est associé huit niveaux de maîtrise de novice à expert.

Pour faire ce travail, il est important que l'école soit équipée informatiquement.

Actuellement nous avons à disposition dix ordinateurs portables et deux tableaux numériques interactifs.

Nous souhaitons équiper chaque classe d'un TNI et accroître le nombre d'ordinateurs portables.

Il est possible, grâce à des aides de l'État dans le cadre d'un appel à projet pour un socle numérique, que nous puissions rapidement équiper l'école de : 3 VPI, 20 PC portables, 2 visio liseur et 20 casques audio.

Au niveau national, l'État a débloqué plusieurs millions d'Euros pour équiper les écoles élémentaires en matériel numérique.

La mairie s'est saisie de ce dossier : L'équipe pédagogique a formulé ses besoins et un dossier de candidature a été rempli par les services municipaux. Il nous faut attendre.

Si nous avons l'aide de l'État, 70% de la somme allouée soit 21 000€ sera pris en charge par l'État.

Si le dossier est refusé, l'équipement informatique de l'école se fera par tranche.

### **Le protocole sanitaire.**

Dernièrement, nous avons eu deux cas de Covid à l'école.

Nous avons établi la liste des enfants qui pouvaient être contacts à risques.

Nous conseillons ensuite aux parents de tester leurs enfants.

Nous prévenons nos supérieurs hiérarchiques de la situation qui transmettent ensuite à l'ARS.

Les enfants peuvent réintégrer l'école sept jours ( 10 jours en cas de variant) après le dernier contact s'il ne présentent plus aucun symptôme de la maladie. Il nous faut rester vigilant.

**Il est possible que des test salivaires soient programmés mais pour l'instant, l'école n'est pas concernée.**

### **Questions des parents élus.**

Restaurant scolaire : La mairie s'était engagée à mettre en place une commission restaurant scolaire. Elle existerait mais les parents aimeraient avoir des représentants pour donner leur avis sur les menus et être présents occasionnellement à la cantine. M. Andrevon s'engage à transmettre la demande.

Voirie : Les feux de signalisation aux abords de l'école ainsi que la présence du policier municipal sont deux points positifs. Pourtant, les parents constatent encore des incivilités au niveau du stationnement et souhaiteraient que le policier municipal intervienne verbalement auprès des contrevenants. Le problème se pose surtout à midi. L'aménagement de la sortie de l'école est également évoqué, il rentrerait dans le cadre de l'aménagement du centre ville qui est programmé ultérieurement.

Masques : Certains parents se demandent pourquoi l'école ne fournit pas les masques aux enfants comme cela se fait en collège et lycée. L'école a déjà distribué la dotation qui lui a été faite, à raison de 2 masques par enfant. Le directeur demandera à l'Inspection et si rien n'est fait du côté de l'Éducation Nationale, il en sera discuté en équipe pour éventuellement en acheter quelques uns.

Mme Chellali nous informe que le courrier des parents au sujet de l'absence de psychologue scolaire

a été envoyé. Dans une logique d'inclusion scolaire, la présence d'une psychologue scolaire est plus que jamais indispensable au bon fonctionnement de l'Institution scolaire. (dossiers d'orientation, de maintiens...)

Beaucoup de projets sont en sommeil (projet mosaïque ...) et les spectacles sont annulés (ECB, École et Cinéma).

Les animations jardin concernant les classes de CP et CP/CE1 seraient maintenues.

Il y a eu une relance de l'Amicale laïque pour la kermesse le 19 juin 2021 et l'école y a répondu favorablement si le contexte le permet.

**Rappel : 3<sup>ème</sup> conseil d'école le mardi 15 juin 2021 à 18h00.**

Secrétaire.

Mme Doldinger Chantal

Président.

M Luccioni Paul.